



CUISSONS ET RETROUVAILLES AUTOUR DU FOUR COMMUNAL

P 17

PATRIMOINE
Cuissons et retrouvailles
autour du four communal

P17

SOCIAL
Les animations
pour nos seniors

P8

VIE SCOLAIRE
Inscriptions aux centres de
loisirs enfants et ados

P20

Chères Biotoises, Chers Biotois,

Restauré pour servir de nouveau, le four communal, choisi pour illustrer ce numéro de Biot Infos, rassemble comme autrefois notre communauté villageoise. Autour de ce foyer qu'il faut, avec soin, amener à une bonne température pour enfourner le pain et les autres plats préparés, c'est tout un patrimoine commun qui renaît. Ce patrimoine ancré dans l'histoire de Biot, aujourd'hui comme hier, révèle toute son authenticité.

Pour mieux partager cette authenticité, pour valoriser les atouts de notre village et faciliter l'orientation des visiteurs vers les principaux centres d'intérêts, l'association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales (C.A.P.L.), la M.A.M.A.B, (Maison de l'Artisanat et des Métiers d'Art de Biot), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Alpes-Maritimes, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte-d'Azur, ont engagé une réflexion pour mettre en place un nouvel outil d'information.

Ainsi, dans le cadre du FISAC (Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) elles ont pris le parti de créer un plan original symbolisant la créativité des acteurs de notre commune, Terre d'imagination.

Des panneaux R.I.S (Relais Information Services) comprenant ce plan et présentant les principaux attributs de la commune (ateliers d'art, curiosités, commerces, hôtels et restaurants, établissements publics, équipements culturels, parkings...) sont donc en cours d'installation en des points stratégiques d'accès au village, parkings visiteurs principalement, pour guider les visiteurs.

Bien découvrir BIOT, c'est aussi participer aux différentes animations qui rythment ce mois de mars, se laisser porter par la frénésie du Carnaval proposé par l'Association des Parents d'Elèves des écoles du Village et du Moulin Neuf sur le thème de la préhistoire, prendre le départ du 10ème Critérium de Randonnée Pédestre, découvrir l'exposition d'art numérique «By Venice» proposée par l'Espace Multimédia, redécouvrir les oeuvres de Raymond Peynet à l'Office de Tourisme, apprécier les activités proposées par le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) pour nos seniors ou encore profiter des séances de cinéma ou de théâtre à l'Espace des Arts et de la Culture ...

Enfin, puisque la poésie n'a pas de saison, à Biot le Printemps accueillera les poètes et la poésie dans l'espace public grâce aux animations programmées par les bibliothèques municipales (spectacles, concours d'écriture poétique, atelier d'écriture, ateliers d'arts plastiques, brigade d'intervention poétique dans les écoles ...).

Devenez pour l'occasion «Passeurs de Poèmes» et découvrez les dans les lieux publics de notre commune.

Avec toutes mes amitiés.

Votre Maire

N .B. : Dans le contexte pré-électoral vos élus, depuis le mois de mars 2007, ne signent les articles correspondant aux activités dont ils ont la charge que par la mention de leur fonction. C'est pourquoi vous ne verrez plus leur nom apparaître, y compris celui du Maire.

SOMMAIRE

SOMMAIRE

CUISSONS ET RETROUVAILLES AUTOUR DU FOUR COMMUNAL P 17



BIOTinfos

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la ville de BIOT
5500 exemplaires

**Directeur de la publication et
de la rédaction**
François-Xavier Boucand, Maire

Conception-rédaction
Service communication
Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr
email : infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
OPS2 / Service Communication

Impression
Graphic service

Photos
Couverture : Service communication

Remerciements
Comité de relecture
Associations biotoises
Services municipaux

VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE

Fête du Mimosa : une grande réussite !	4
Enquête publique du 1 ^{er} au 16 avril 2008	4
Le point sur les travaux	5
Site internet de votre commune	6

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

Des jeunes biotois reçoivent le prix du civisme	7
Les jarrtistes poursuivent leur aventure !	7

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

Les animations pour nos seniors	8
Les missions des AVF	9
Handisavoir : le handicap - un art de vivre	9

CULTURE, ART, ARTISANAT

Printemps des Poètes du 3 au 15 mars	10
Espace Multimédia	12
Projet musical avec les musiciens de Biot	12
Exposition Peynet et vernissage	13
Club Nomade : vente artisanat ethnique	13
Cinéma à l'Espace des Arts	14
Les visiteurs du soir	14
Théâtre à l'Espace des Arts et de la Culture	15
Association Nature, Sciences et Traditions	16
Charles Cermolacce : la roche aux mille visages	16

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

Four communal : cuissons et retrouvailles	17
Biot... des élections cent ans plus tôt !	17
La vie du Musée	19

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Carnaval de la préhistoire le samedi 15 mars	20
Pâques : inscriptions à l'Accueil de Loisirs	20
Bourse aux vêtements de l'APE du Moulin Neuf	21
Cours théâtre jeunesse au Bois Fleuri	21
Des écrivains en herbe rencontrent un auteur de BD	22

VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

FISAC : signalétique sur les parkings	23
Carte blanche au paysage	24

SPORTS

Dojo Biotois : élection du comité directeur	25
Cyclisme : bravo Enzo !	25
Boule Amicale Biotoise : le programme	25
Biot Athlétique Club : carnet de balades	26

ÉTAT CIVIL

Elections municipales et cantonales	26
-------------------------------------	----

CARNET

Naissances, mariages, décès	26
-----------------------------	----

MENUS DES ÉCOLES	27
------------------	----

INFOS PRATIQUES

Nouveautés !	28
Petites annonces	29

AGENDA, BLOC NOTES	30
--------------------	----

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

FÊTE DU MIMOSA : UNE GRANDE RÉUSSITE !

“



Malgré une météo capricieuse, nous sommes passés entre les gouttes de pluie pour finir avec un soleil radieux l'après-midi.

Cette année le mimosa était au rendez-vous avec des fleurs et un parfum superbe.

Le village a connu une chaude ambiance. Fanfares, majorettes

chars, grosses têtes, groupes folkloriques ont mis le feu dans les rues de la cité, toute de jaune vêtue, faisant le bonheur des petits et des grands. Il faut dire que les carnavaliers niçois ont mis « le paquet », pour la bataille de confettis et mimosa. Tous les visiteurs sont repartis avec un bouquet rayonnant jaune or, symbole de joie. Sur la place de Gaulle, le vin d'honneur offert par le Comité des Fêtes a rassemblé une foule innombrable pendant lequel on a retrouvé gaieté et convivialité, devise de l'équipe. Que du bonheur ! Je tiens à souligner que la Fête du Mimosa est la première manifestation importante de l'hiver et la plus appréciée.

Je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour leur précieux concours, les services techniques et jardin espaces verts, la police municipale, le service Communication, l'Office de Tourisme

omniprésents, qui ont joué le jeu à fond à nos côtés et le journal Nice Matin qui couvre la fête du Mimosa de manière admirable.

Nos remerciements vont également vers les familles Bel et Gaidoz, qui offrent la totalité du mimosa et permettent de décorer l'ensemble du village. Félicitations à toute l'équipe des bénévoles qui œuvrent plusieurs jours durant à la confection des guirlandes, à la décoration du village et à l'animation de la fête. Merci encore et bravo à tous !

*La Présidente
du Comité des Fêtes*

”



ENQUÊTE PUBLIQUE DU 1^{ER} AU 16 AVRIL 2008 : DÉSFFECTATION DU CHEMIN MÉTRAL

Il sera procédé en Mairie, à une enquête publique du 1^{er} au 16 avril, concernant la désaffectation du chemin rural Métral. Les parcelles concernées sont les suivantes : AP49 à 53, AP59, AP61, AP62 et AP131. Le commissaire enquêteur tiendra sa permanence, salle des

associations, le mardi 1^{er} avril, de 9h à 12h, les mercredis 9 et 16 avril, de 14h à 17h.

Renseignements :
Service de l'urbanisme
04 93 65 12 21

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Comme annoncé dans les précédentes éditions, les travaux prévus pour la période hivernale ont bien démarré et certains sont achevés, tels que le chemin piétonnier entre l'avenue Saint-Philippe et le chemin de la Chèvre d'Or, la réfection des

rives de la Calade des Migraniers ou encore le reprofilage du parking de la Fontanette. Afin d'assurer la sécurité des habitants sur les voies publiques un trottoir est en cours de réalisation entre la mairie et le chemin Saint-

Julien. D'autres travaux débiteront prochainement avenue du jeu de la baume pour réaliser également un trottoir et sécuriser ainsi ce secteur.

Réalisation d'un trottoir, avenue du Jeu de la Baume

Afin de faciliter le déplacement des piétons, avenue du Jeu de la Baume, la ville de Biot réalise un trottoir. Les travaux débiteront courant mars 2008. Durant cette période, une circulation alternée sera mise en place, avec une limitation de vitesse à 30km/h et une interdiction de stationner dans la zone de travaux.

Maître d'œuvre : Monsieur Nicolo
Montant des travaux : 221 530 € TTC
Début des travaux : mars 2008
Durée des travaux : 2 mois
 Subventions du Conseil général et de la CASA.

Sécurisation de la RD4 : les travaux sont en bonne voie

Depuis le mois de décembre, la route qui relie la Mairie au chemin Saint-Julien fait l'objet de travaux visant à réaliser un trottoir, à enfouir les réseaux électriques et téléphoniques aériens et à créer un réseau de collecte des eaux pluviales.

La circulation en constante augmentation sur la route de Valbonne nécessitait depuis longtemps une réelle sécurisation des piétons.

À ce jour, les travaux avancent bien et s'achèveront vers la fin avril.

Maître d'œuvre : Départementale de l'Équipement.
Montant des travaux : 347 588 € TTC
Début des travaux : décembre 2007
Durée des travaux : 4 à 5 mois
 Subventions du Conseil général et de la CASA.



Travaux RD4



RAPPEL : POUR LIMITER LES NUISANCES, LES TRAVAUX SONT EFFECTUÉS PAR SECTION ET RÉDUITS AUTANT QUE POSSIBLE AUX HEURES DE POINTE (ENTRÉE ET SORTIE DES ÉCOLES). NÉANMOINS, POUR FACILITER LA CIRCULATION DANS LE VILLAGE, LA COMMUNE INVITE LA POPULATION À EMPRUNTER D'AUTRES ROUTES DANS LA MESURE DU POSSIBLE (PAR EXEMPLE : PASSER PAR SOPHIA-ANTIPOLIS POUR SE RENDRE À VALBONNE).

Reprofilage du parking de la fontanette

Première étape des travaux

Le parking de la Fontanette (partie qui longe le terrain de foot) comportait, il y a quelques semaines encore, de nombreux «nids de poule» et déformations. Celui-ci a été reprofilé grâce à la mise en place d'une couche perméable (grave alluvionnaire compactée) qui permettra le retour naturel des eaux pluviales vers la nappe phréatique en respectant l'aspect paysager du site. Désormais, il peut accueillir de façon plus confortable les véhicules souhaitant y stationner.



Avant

Deuxième étape des travaux

Parking situé avant l'accès ouest du centre culturel (dans le prolongement du parking de la Fontanette) : cette partie du parking recevra prochainement, après préparation, un enrobé qui pérennisera cet espace de stationnement.

Maître d'œuvre : Ville de Biot
Montant des travaux : 35 000 € TTC



Après

SITE INTERNET : DES INFORMATIONS PRATIQUES ET UTILES SUR VOTRE COMMUNE



Vous recherchez des informations sur votre ville (services municipaux, événements, sports, loisirs, culture, patrimoine, tourisme, travaux en cours...).

Vous souhaitez consulter votre magazine municipal en ligne ou télécharger différents documents administratifs (état civil, carte scolaire, modalités d'inscription écoles, clsh, espace des arts et de la culture, bibliothèques...) : le

site internet de notre commune www.biot.fr est une véritable mine d'informations pour faciliter vos démarches et vous tenir informés sur l'actualité communale.

Vous êtes d'ailleurs nombreux à consulter régulièrement le site. Les dernières statistiques de fréquentation enregistrent une moyenne de 100 à 170 visiteurs par jour. La durée moyenne de visite oscille entre 3 minutes et 3 minutes 38 secondes.

NOMBRE DE VISITES PAR MOIS

Août : 3 198
Septembre : 3 932
Octobre : 4 056
Novembre : 3 528
Décembre : 3 323

Sur la période du mois d'août à décembre 2007, les rubriques les plus consultées sont les suivantes : hébergement, culture, enfance, jeunesse, histoire et patrimoine, plan, fêtes et traditions, musées, prévention des risques naturels, travaux écoles...).

PROVENANCE DES VISITEURS

Europe : 91%
Amérique du Nord : 4,7 %
Asie : 3,7 %
Divers (Amérique centrale et Amérique du Sud, Océanie, Afrique) : 0,6 %

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

DES JEUNES BIOTOIS REÇOIVENT LE PRIX DU CIVISME

Lors de leur réunion annuelle, le 26 janvier dernier, les membres de l'association du Comité d'Antibes de l'Ordre National du Mérite ont décerné le prix du Civisme à 5 jeunes élèves du Centre International de Valbonne, Colin Debras, Kevin Peacock, Aliénor De Georges, Malika Gaudin Delrieu et Natacha Borgogno.

Ce prix est remis chaque année à des jeunes de moins de 18 ans, qui se sont fait remarquer dans le courant des mois précédents pour avoir accompli un acte de civisme notoire, soit au travers d'actes phy-

siques de courage, soit pour avoir fait preuve de qualités morales, de dévouement et de solidarité.

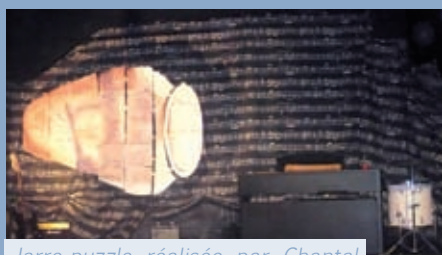
Cette année, c'est l'association «Destination école», créée à l'initiative des élèves, qui est récompensée pour les actions d'aides menées envers des écoles du Mali (sous forme de fournitures scolaires et d'organisation de jumelage avec des écoles biotoises). Ce projet «Destination Mali» est le premier de cette jeune association. En effet, deux de ses membres fondateurs avaient été frappés, lors d'un précédent voyage, par les moyens



très insuffisants dont disposaient les écoles maliennes.

L'argent remis à cette occasion permettra à cette association de faire perdurer son action.

LES JARRTISTES POURSUIVENT LEUR AVENTURE !



Jarre-puzzle réalisée par Chantal Bellaloum, professeur d'arts plastiques de l'Eganaude à la retraite

Devant le collège de l'Eganaude, à Sophia Antipolis, se trouve une grande jarre de plusieurs mètres. Les élèves de 6^e7 imaginent... Ils ont décidé de devenir Jarrtistes – et même Jarrtistes – pour raconter les histoires de cette jarre ou donner libre cours à leur fantaisie. Et voilà le recueil collectif de la 6^e7!

L'histoire commence sur une idée de leur professeur, Lorène Majou, professeur de français au collège de l'Eganaude. Pourquoi ne pas réaliser un recueil d'histoires avec celles écrites par ces talentueux élèves de sixième, lors d'un exercice d'écriture. Le recueil remporte tout de suite un vif succès, les Jarrtistes sont nés !

Avec l'appui de l'équipe administrative du collège et forte de l'engouement des élèves et des

parents, l'histoire se poursuit. Tout d'abord avec des stands tenus par parents et enfants lors de Culture en Place à Biot, en juin dernier et au Festival du livre de Mouans-Sartoux 2007, où le deuxième recueil, «Confiture de murs», reçoit le prix des pitchouns, «prix murmures d'écrivains», qui sera d'ailleurs l'affiche du secteur jeunesse l'année prochaine. Une adaptation au théâtre est menée par le professeur de mathématiques, Mary-Alin Serendero, passionnée de théâtre, le 13 décembre dernier, au théâtre Antibeaa. Plus d'une centaine de personnes sont venues applaudir ces artistes en herbe.

Comme des professionnels, les élèves n'hésitent pas à donner des interviews radiophoniques pour présenter leurs livres. Donnant aussi de leur temps et partageant leur passion pour la lecture et l'écriture, ils retournent dans leurs écoles primaires et rendent visite aux enfants de l'institut médico-éducatif des Hirondelles. Lors de cette dernière visite, ils ont d'ailleurs remis 30 exemplaires des histoires de la jarre, offert par la Mairie de Biot.

Nous assistons peut être à la naissance d'une histoire sans fin... d'ailleurs le troisième livre est en

cours de réalisation afin de fêter les 20 ans du collège.

«Nous sommes les jarrtistes
Les artistes de la Jarre
Nous sommes à l'Eganaude
Nous racontons des histoires.

Des histoires de plume
Sur papier avec la Jarre
Des histoires en costumes
Pour que vous puissiez les voir...»



SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

INFORMATION SUR LES SERVICES À LA PERSONNE : UNE JOURNÉE RÉUSSIE

C'est en présence de Madame Hugues - Morfino, responsable des services d'aides à la Personne (Conseil Général des Alpes Maritimes), de Madame Semeria, responsable du Relais Assistante Maternelle et Point Info Famille (Conseil Général des Alpes Maritimes), des représentants de REFLETS, du RIAMNP 06, et de l'UFNAFAM, de Monsieur Labrosse Matthieu, assistant social du CCAS de Nice, de Madame Tremolieres Claudelise, déléguée territoriale chargée des agréments des services à la personne, de Madame Marguin Mylène, directrice adjointe de la Maison Départementale des Personnes Handicapées et des élus de Biot que s'est déroulée la première journée d'information autour des services à la personne. Les personnes nécessitant ce type

de services ainsi que les demandeurs d'emploi ont eu l'occasion de rencontrer les organismes de maintien à domicile (ADORAM, PROXIM'SERVICES, AVIE, DOMIDOM, ATHOME'SERVICES, RESIDEA) qui ont permis à certains de trouver la réponse à leur besoin et à d'autres d'y voir leur vocation. Pour l'occasion, un public composé de toutes les générations a rejoint le Pôle Social pour retrouver les animateurs de cette journée autour de quatre réunions-débats. Au cours de ces conférences ont pu être abordés les différents métiers et formations qualifiantes relatifs aux services à la personne tels que la profession d'auxiliaire de vie sociale ou d'assistante maternelle mais également les divers dispositifs de prise en charge financière. Les nombreuses questions confir-



ment la nécessité d'une information de proximité compte tenu de la difficulté pour les particuliers d'accéder à l'information sur ces nouveaux dispositifs. La journée s'est déroulée dans un esprit chaleureux ponctué par un buffet qui a rapproché participants et intervenants. Une telle initiative sera renouvelée. En attendant, les personnes désireuses d'être renseignées peuvent s'adresser à : YAEL TINSEAU - Pôle Action Sociale 6 bis, chemin Neuf - 04 92 91 59 70

ATTENTION AUX SITES INTERNET QUI PROPOSENT DES SERVICES CAF PAYANTS !

Pour estimer vos droits à une aide au logement : nice.caf.fr
Le site Internet caf.fr vous propose de nombreux services totalement gratuits : estimation de vos droits à une aide au

logement, téléchargement de formulaires, consultation de votre dossier, etc.
Ces services sécurisés vous permettent de mieux gérer vos droits, de connaître l'ensemble de

nos aides et de gagner du temps dans vos contacts avec votre Caf.

nice.caf.fr
Tel: 0820 25 06 10 (0,12€/mn)

CCAS : LE PROGRAMME DES ANIMATIONS

JEUDI 06 MARS

Thé dansant offert aux seniors biotois

Le Club «Destination Retraite» invite les seniors de Biot à participer, sur inscription, à une rencontre amicale se déroulant au foyer dès 14h, animée d'un thé dansant. **Dégustation de bugnes en après midi.**

Possibilité de déjeuner au foyer, également sur réservation auprès de l'accueil du CCAS en réglant la participation 4,60€ par personne. Le dernier délai pour la réservation du repas au foyer est le mercredi

précédent la semaine où a lieu l'animation.

JEUDI 20 MARS

**Sortie libre dans le Var
Le Village des tortues à
Gonfaron**

Promenade de découverte et de détente dans le parc de 2 hectares où vivent différentes espèces de tortues exotiques ou régionales au sein d'un milieu naturel : un parcours pédestre est proposé pour découvrir agréablement les tortues dans leurs divers habitats. Déjeuner et après midi libres sur

Collobrières (ou similaire)
Participation : 8€ pour le transport et 7€ pour l'entrée dans le parc des tortues.

JEUDI 27 MARS

Spectacle amateur gratuit

La troupe «Age d'Or Variétés» du CCAS de Cagnes sur mer invite des seniors biotois, à la représentation de son nouveau spectacle de chants et de danses intitulé «Gai ! Gai ! Amusons-nous». Départ de Biot Village à 13h20; début du spectacle à 14h15; retour vers 17h. **Transport gratuit.**



JEUDI 03 AVRIL Thé dansant ouvert aux seniors biotois

Cette journée au foyer sera égayée par les rythmes musicaux d'un animateur qui invitera les

participants à la danse. Collation offerte en après-midi.

Pour des nécessités d'organisation, les inscriptions sont nécessairement déposées auprès de l'accueil du CCAS.

Accueil du C.C.A.S. :
04 92 91 59 70
Foyer restaurant :
04 92 91 59 74

LES MISSIONS DES AVF

“ L'association AVF, Accueil des Villes Françaises a été créée pour accueillir et aider les personnes qui déménagent pour des raisons professionnelles ou personnelles. L'AVF leur présente la région dans laquelle elles vont vivre et accompagne les nouveaux arrivants dans toutes les étapes de leur installation dans une nouvelle ville. Par ses diverses actions, l'AVF leur donne les moyens de s'intégrer rapidement dans leur nouvel environnement.

Par ailleurs, l'AVF assure un suivi et prolonge sa mission d'accueil par des animations culturelles et sportives.

En plus l'AVF offre un programme très varié pour tous les âges.

Le groupe «Maman-Enfant» est

par exemple un point fort de l'AVF-Sophia. Les mamans, papas, enfants ou bébés se retrouvent pour des animations quatre fois par semaine. Les parents et les petits chantent ensemble des chansons et comptines en français, en anglais et en allemand. Après une période de jeux, une collation offerte permet de mieux se connaître. Pendant que les enfants jouent, les parents peuvent discuter et échanger des expériences. Les parents sont spécialement invités à venir le mercredi matin, à partir de 9h30, car dans ce groupe il y a encore des places libres.

En mars, le groupe « Maman-Enfants » propose pour la première fois deux ateliers d'art plastique pour des artistes en herbe à partir de 4 ans. L'atelier a pour objet de développer les talents artistiques et la créativité des enfants, tout en les sensibilisant à l'Art, au travers d'ateliers créatifs animés par l'artiste Naomi Greschke.

La jeune femme vient juste d'arriver d'Australie sur la Côte-d'Azur. Elle a travaillé pour l'Université Nationale d'Australie et elle a développé des programmes artistiques pour des enfants et des familles à la galerie nationale de Canberra. Les ateliers à l'AVF sont prévus les mercredis 12 mars et 19 mars de 14h30 à 16h.

”



HANDISAVOIR : LE HANDICAP – UN ART DE VIVRE

“ De quoi souffrent les personnes en situation de handicap ? Du regard de l'autre. Surtout lorsque cet autre ne sait pas, ne comprend pas, ne connaît pas. Ce regard devient interrogatif, ou fuyant, ou moqueur, ou parfois trop pesant de compassion.

C'est de ce constat que l'association Handisavoir est née, afin que se répande un savoir sur le handicap, un savoir que la personne « handicapée » connaît. C'est un savoir sur la vie, un savoir physique (le corps dans sa dimension anatomique et

neurophysiologique...), un savoir sensitif (les 5 sens : odorat, ouïe, vue, goût, toucher), un savoir psychologique (les répercussions psychiques, le désir...), un savoir philosophique (un art de vivre...), un savoir pratique (les astuces palliatives...), un savoir politique (un engagement citoyen, la lutte conte la maltraitance...), un savoir culturel et artistique (l'expression artistique...), un savoir esthétique (la mode, le beau...).

Ici le handicapé n'est pas réduit à son seul handicap. Ce savoir sur le handicap, la personne

concernée peut le communiquer. Notre association se bat pour donner la parole aux personnes en situation de handicap qui ont tant à apprendre aux valides.

L'association Handisavoir veut enseigner que le handicap est un art de vivre et plus encore...

Contact :
Mme Zanin
villa 1, le clos des templiers,
45 avenue St Philippe
06410 Biot
handisavoir@free.fr

”

CULTURE, ART, ARTISANAT



PRINTEMPS DES POÈTES DU 3 AU 15 MARS : L'ÉLOGE DE L'AUTRE

« La poésie nous révèle cette vérité première : tout ce qui nous apparaît autre, étranger et lointain, est une part de notre propre mystère »

Cette 10^{ème} édition de la manifestation nationale du « Printemps des Poètes », vise à promouvoir l'apport des poètes d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs, et à faire connaître la poésie sous toutes ses formes et tous ses supports.

Voici le programme de cette manifestation proposé par l'équipe des bibliothèques.

L'AUTRE

« *Je est un autre.* » Arthur R.

À force de m'écrire
Je me découvre un peu
Je recherche l'Autre

J'aperçois au loin
La femme que j'ai été
Je discerne ses gestes
Je glisse sur ses défauts
Je pénètre à l'intérieur
D'une conscience évanouie
J'explore son regard
Comme ses nuits

Je dépiste et dénude un ciel
Sans réponse et sans voix
Je parcours d'autres domaines
J'invente mon langage
Et m'évade en Poésie

Retombée sur ma Terre
J'y répète à voix basse
Inventions et souvenirs

À force de m'écrire
Je me découvre un peu
Et je retrouve l'Autre.

Andrée Chédid

BIOT
10^e
Printemps des Poètes
3 - 15 mars 08

Éloge de l'autre
"je" est un autre

Renseignements / Réservations :
Bibliothèque G.Sand : 04 93 65 57 99
Bibliothèque St.Exupéry : 04 93 65 24 54
bibliotheques@biot.fr

ALPES MARITIMES
CONSEIL GÉNÉRAL

BIOT
TERRE D'IMAGINATION

LES RENCONTRES

Café poésie

Vendredi 7 mars à 18h30 à
«L'Arlequino», 6 rue St Sébas-
tien, Biot village

Rencontre poétique accompagnée
de lectures sur la thématique
nationale « Éloge de l'autre », par
les comédiens Lisa Amprino, Danilo
Righetti et Érik Menager.

SPECTACLES

Vendredi 7 mars à 20h30

«Entre nous» Spectacle poéti-
que adulte de et par Laurent
Carudel.

« Récits de vie qui nous plongent
dans l'intime, dans cet amour... fou
parfois, qui nous lie passionnément
à l'autre. Un nouveau spectacle
de cet artiste à la sensibilité bien
ancrée dans l'humanité. »

BRIGADE D'INTERVENTION POÉTIQUE SURPRISE

«Attention ! Surprise ! Elle débar-
que encore une fois dans les éco-
les... mais chut ! Ne le répétez sur-
tout pas à l'Autre.»

PASSEURS DE POÈMES

Des «poèmes-tracts» seront dif-
fusés sur le thème «L'Éloge de
l'Autre» dans tous les lieux publics
(restaurants, boulangeries, com-
merces, etc..) durant la période
du Printemps des Poètes, afin de
sensibiliser de façon originale la
population à la poésie.

CONCOURS D'ÉCRITURE POÉTIQUE OUVERT À TOUS !

Dix mots pour fêter la langue française à l'occasion du Prin- temps des Poètes

« Les mots de la rencontre » :

Apprivoiser - Boussole

Jubilatoire - Palabre

Passerelle - Rhizome

S'attabler - Tact

Toi - Visage

Le choix de ces mots illustre le thème de la rencontre dans ce que ce moment a d'intime (visage, toi), de convivial (s'attabler) et de culturel (tact, palabre). Qu'elle intervienne en tête à tête ou à plusieurs, la langue est au cœur de la rencontre : elle la rend possible, l'installe dans la durée, l'approfondit, l'exalte (jubilatoire) ; elle en est l'outil privilégié (boussole).

POUR PARTICIPER, COMMENT UTILISER CES MOTS ?

Pour les scolaires, le concours se divise en deux catégories.

« Dix mots à écrire » : écriture d'un petit poème en utilisant au moins 3 des 10 mots de la liste proposée par la Semaine de la Langue Française sur une carte postale (ou carton libre illustré de façon originale format 10x15cm).

« Dix mots à représenter » : réalisation d'une œuvre plastique et poétique plane au format carte postale (dessin, photographie, collage) en rapport avec le thème de l'éloge de l'autre.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Pour les participations individuelles (public)

Création d'un poème sur une carte postale ou carton libre illustré de façon originale (format 10x15cm) en utilisant les 10 mots proposés par la Semaine de la Langue Française.

Une feuille A4 précisant la catégorie et donnant vos noms, prénom, téléphone, adresse postale ainsi que le titre de votre texte et votre adresse e-mail le cas échéant.

Pour les scolaires

La ou les cartes postales poétiques + une feuille A4 comportant la catégorie, le ou les noms, pré-

noms, téléphone et adresse postale de l'établissement de l'enseignant participant et son adresse e-mail le cas échéant, ainsi que la liste des noms des participants et le titre de leur création.

QUELS SONT LES DÉLAIS ?

Vous avez jusqu'au jeudi 15 mai 2008 pour participer au concours dans l'une ou l'autre catégorie.

Vous pouvez, soit expédier les textes par courrier ou par mail : bibliotheques@biot.fr, soit les déposer directement sur place, dans l'une des deux bibliothèques municipales. Les trois meilleures expressions artistiques de chaque catégorie seront choisies par le Jury (Comité de Lecture) et les lauréats seront révélés au cours du mois de juin.

COMITÉ DE LECTURE POÉTIQUE

Bibliothèque

St Exupéry

samedi 1^{er} mars

10h30 - 11h30

Cette rencontre de lecteurs des bibliothèques municipales pour une discussion autour d'ouvrages de leur choix sera aussi l'occasion de présenter des livres sur le thème de « L'Éloge de l'Autre », ainsi que de constituer le jury pour le concours d'écriture poétique -catégories adultes et scolaires, parmi les lecteurs volontaires.

ATELIER D'ÉCRITURE POÉTIQUE

Bibliothèque George Sand

samedi 8 mars 15h - 17h

Françoise Laurent se prêtera au jeu de l'écriture poétique sur le thème de « L'Éloge de l'Autre ».

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES POUR LES ENFANTS

Mercredi 12 mars

10h/12h - 14h/16h à partir de

6 ans sur réservation

Bibliothèque Saint Exupéry.

« Goûter aux plaisirs de travailler en gravure, de sentir les odeurs des encres tailles-douces, de se salir les doigts pour créer de belles images poétiques ».

Helen Cook travaille en tant qu'illustratrice dans l'édition, la presse et la publicité, enseigne et anime de nombreux ateliers d'arts plastiques. Elle proposera aux enfants, lors de cet atelier, une découverte de la technique du monotype, empreinte réalisée à base d'encre fraîchement déposée de la plaque à la feuille.



AGENDA

Atelier d'illustration :

Bibliothèque George Sand
de 19h30 à 22h30

Mardi 11 mars

Mardi 25 mars

■ ESPACE MULTIMÉDIA : RENCONTRE CINÉMA BRUT ET CONCOURS DE COURTS MÉTRAGES

Le samedi 19 janvier dernier, l'Espace des Arts et de la Culture accueillait le «collectif du cinéma brut de Mouans-Sartoux» pour une présentation et une sélection de plusieurs courts métrages.

Le public a pu découvrir six œuvres de cinéma brut, originales, quelquefois expérimentales, mais toujours extrêmement créatives. Un rendez-vous qui a permis de montrer que la création artistique n'a pas forcément besoin de gros budgets. Lors de cette soirée, les spectateurs ont également pu rencontrer les lauréats du concours de courts métrages initié par l'Espace Multimédia fin 2007 : «La grotte trois» de David Rivière/

Jean Philippe Combe et «Dans ma chair» de Clément Durand. L'Espace Multimédia remercie encore tous les participants et leur donne rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau concours.



■ PROJET MUSICAL AVEC LES MUSICIENS DE BIOT

L'Espace Multimédia fait appel à tous les musiciens de Biot. Nous avons en projet d'enregistrer un disque avec plusieurs artistes biotois pour le sortir en 2009. Vous êtes instrumentiste ? Chanteur ? Chanteuse ? Prenez contact avec nous. Les sessions d'enregistrement auront lieu durant toute l'année 2008.

Si vous avez des compositions, c'est encore mieux, sinon l'Espace Multimédia vous aide à réaliser vos bandes-son.

Biot
Musiciens de Biot ?

CONTACTEZ NOUS !
Et participez à l'enregistrement d'un album...

ESPACE MULTIMEDIA DE BIOT
INFORMATIONS 04 93 74 58 69

■ EXPOSITION

A découvrir en ce moment, à l'Espace Multimédia et jusqu'au 31 mai, une exposition d'art numérique «By Venice».

Espace Multimédia
7 Chemin des Bâchettes
06410 Biot
04 93 74 58 69
espacemultimedia@biot.fr



EXPOSITION PEYNET : UN VERNISSAGE CONVIVAL À L'IMAGE DE L'ARTISTE

De nombreux biotois, élus, collectionneurs, visiteurs, amis et enfants se sont réunis mercredi 13 février pour célébrer le dessinateur Raymond Peynet lors du vernissage de l'exposition qui lui est dédiée.

L'hommage qu'a souhaité rendre la municipalité à l'artiste pour le centenaire de sa naissance a touché de nombreuses personnes. C'est avec émotion, admiration et surprise que chacun a sillonné l'exposition allant de découvertes en souvenirs, certains partageant même quelques anecdotes du temps de Peynet autour du verre de l'amitié.

Avec une moyenne de 250 présents au vernissage, on annonce un bel avenir à l'exposition Peynet pour ces prochains mois.



Cette exposition événement a bénéficié d'une large couverture médiatique et a suscité l'intérêt des médias : reportage sur TF1, Canal+, France 3 régional, I Télévision...

La commune remercie sincèrement Annie Peynet qui a été une aide précieuse et indispensable à la réalisation et à la réussite de cette exposition.

**Vous pourrez découvrir
l'exposition Peynet jusqu'au
7 septembre 2008
à l'Office de Tourisme.**



CLUB NOMADE : VENTE ARTISANAT ÉTHNIQUE INDE ET AFRIQUE

“ L'association humanitaire Club Nomades s'engage ici & ailleurs, avec des femmes et des hommes, dans un esprit d'échange et de coopération.

Le Club Nomades basé à Vence depuis 20 ans vous invite à son rendez-vous annuel chez Francine, à la Verrerie du Vieux Moulin à Biot.

Son accueil chaleureux nous incite à revenir chaque année afin de vous proposer nos ventes d'artisanat en provenance de l'Inde & d'Afrique... Nous rentrons d'Afrique avec des œuvres d'arts exceptionnelles, bijoux, coussins, bois... et nous revenons également d'Inde... Venez nombreux, nous vous attendons-le : 15 mars 2008 de 10h à 18h à la Verrerie du Vieux Moulin



”

CINÉMA À L'ESPACE DES ARTS



VENDREDI 7 MARS - 20H30 :
Le renard et l'enfant

Un matin d'automne, au détour d'un chemin, une petite fille aperçoit un renard. Fascinée au point d'oublier toute peur, elle ose s'approcher. Pour un instant, les barrières qui séparent l'enfant et l'animal s'effacent. C'est le début de la plus étonnante et de la plus fabuleuse des amitiés. Grâce au renard, la petite fille va découvrir une nature secrète et sauvage. Commence alors une aventure qui changera sa vie, sa vision et la nôtre...



VENDREDI 21 MARS - 20H30 :
Astérix aux Jeux Olympiques

Astérix et Obélix devront remporter les Jeux Olympiques, permettre au jeune gaulois Alafolix d'épouser la Princesse Irina et lutter contre le terrible Brutus, prêt à tous les stratagèmes pour gagner lui aussi les Jeux Olympiques et se débarrasser de son père : Jules César.

Renseignements 04 93 65 07 02 ou eac@biot.fr

LES VISITEURS DU SOIR



LES SÉANCES DE MARS

CORTEX

dimanche 9 mars à 20h30 et
jeudi 13 mars à 20h30

INTO THE WILD (V.O.)

dimanche 16 mars à 18h et
20h30 et lundi 17 mars à 20h30

Patrimoine

THX 1138 DE GEORGE LUCAS (V.O.)

mardi 18 mars à 20h30

CAPITAINE ACHAB

jeudi 20 mars à 20 h 30 et
lundi 24 mars à 20 h 30

Dans le cadre des clownesques

BIENVENUE CHEZ LES CH'TIS

jeudi 27 mars à 20 h 30 et
dimanche 30 mars à 18 h

CALIFORNIA DREAMING (V.O.)

dimanche 30 mars à 20 h 30 et
lundi 31 mars à 20 h 30

En prévision : Lust, caution ; Les liens du sang ; John, John. 10^{ème} semaine du cinéma lusophone.

IV^{ème} Visiteurs juniors :

Du 19 au 25 mars

Les enfants peuvent visiter la cabine de projection par groupe de 5, une demi-heure avant les séances de 15h et 18h. Inscrivez-vous à la caisse.

Quiz sur le cinéma : des DVD, des places de cinéma, des affiches à gagner.

Ciné Goûters

Courts métrages

Rencontre avec un écrivain : Valentine Goby

Samedi 22 mars à 18 h 45, Valentine Goby lira des extraits de son œuvre, présentera la collection « Français d'ailleurs » et répondra aux questions du jeune public.

10 minutes de magie avec Magics Chambo

Amandine et Hilaire

Les films sont projetés en version française, à l'exception

de Sa Majesté des Mouches qui sera projeté en V.O. (anglais) sous-titré.

Tarif : 3 €. (Les séances de 20h30 sont aux tarifs habituels des VD. Dimanche 23 à 20 h 30 : séance gratuite pour les adhérents)

Programme

Vendredi 21 mars 20h30

Magie, magie par... Survivre avec les loups

Samedi 22 mars

10h30 - Le dragon des mers-la dernière légende

15h - Quiz

Max and co

Ciné goûter

17h - Hop

18h45 - Valentine Goby lira des extraits de ses ouvrages pour jeune public : collection Autrement, et répondra aux questions des spectateurs.

20h30 - C.M. : Imago Vitus, l'enfant prodige

Dimanche 23 mars

15h - Quiz

Tous à l'ouest : une aventure de Lucky Luke

Ciné goûter

18h - Magie, magie

Le dragon des mers-la dernière légende

20h30 - CM : Rien de grave

Sa Majesté des mouches (gratuit pour les adhérents)

Lundi 24 mars

11h - Tous à l'ouest : une aventure de Lucky Luke

15h - Quiz

Max and co

Ciné goûter

18h - Cannes et Hollywood par

Éléonore Fox et Clara Hu

Survivre avec les loups

TARIFS :

Séance : 6€

Seniors : 5€

Adhérents : 4€

Jeunes/Étudiants/Chômeurs : 3€

Adhésion annuelle (septembre

2007/fin septembre 2008) :

individuelle : 15€, couple : 25€

Les Visiteurs du Soir» Cinéma de Valbonne-Sophia Antipolis (Salle des Fêtes)

Le Pré des Arts (ex Espace de la Vignasse) 06560 Valbonne

Renseignements (répondeur) : 04 93 12 91 88

site web : www.lesvisiteursdusoir.com

THÉÂTRE À L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

“ La compagnie Série Illimitée propose différents rendez-vous tout au long de l'année. À vos agendas !

La Valse du hasard de Victor Haïm

Les 28 et 29 mars

Une femme se retrouve dans un endroit mystérieux. Un ange se présente à elle et lui propose un jeu. Elle va devoir raconter sa vie le plus sincèrement possible, la dernière confession, sans tricherie ni mauvaise foi. S'ensuit une valse des émotions, menant le public de l'hilarité à l'énervement, de l'impatience au soulagement.

Dans une mise en scène sobre et épurée, les comédiens se livrent 1h30 durant à un numéro de duettistes, à la fois complexe et jubilatoire. «*Un peu comme lors d'une psychanalyse, explique le metteur en scène. La pièce apprend sur soi-même, porte à la réflexion mais sans jamais chercher à faire passer de message. C'est là tout le talent de Victor Haïm.*»

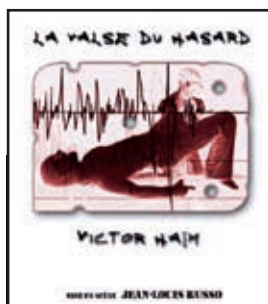
L'auteur de cette pièce contemporaine a notamment été récompensé deux fois pour l'ensemble de son œuvre par le prix Charles Oulmont-Fondation de France et le prix de l'Académie Française en 2003. Une comédie loufoque qui distille, sans avoir l'air d'y toucher, l'une ou l'autre réflexion métaphysique.

Avec : Vanessa Bellagamba

et Antony Chabert

Mise en scène :

Jean-Louis Russo



Espace des Arts et de la Culture de Biot
Spectacle à 20h30

Prix des places : 10 et 13€

04 93 65 07 02

ou 06 61 17 85 91



ART-THÉRAPIE ET ASTRO-THÉÂTRE AVEC L'ASSOCIATION NATURE, SCIENCES ET TRADITIONS

“



ATELIERS D'ART-THÉRAPIE EN ASTROLOGIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Sophie Losson, professeur d'arts plastiques et Béatrice Lugosi Triki, astrologue - thérapeute vous proposent un atelier de Sculptures & peintures.

Maximum 6 personnes

Dates et horaires : tous les mardis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h (pique-nique sur place possible)

Lieu : Domaine de Bois fleuri - Biot

Investissement : 80 €/ atelier de 3 heures (matériel fourni, prévoir un tablier)

Renseignements et inscription: 04 93 65 65 12 - 06 70 28 94 24

Atelier d'Astro-théâtre animé par Béatrice et Jémil-Jean Triki, astrologues et kinésiologues.

Improvisations théâtrales et jeux de rôles sur le thème et l'étude du signe des Poissons en tant que symbole et énergie en chacun de nous.

Fondateurs de l'École d'Astro-théâtre «Lune et Soleil» de Biot.

Les dialogues ne sont pas écrits, la mise en scène n'est pas faite... et pourtant, vous jouerez votre véritable pièce de théâtre, grâce à votre carte du ciel. Vous participerez à la mise en mouvement de votre zodiaque en direct et sans filet... Votre thème astrologique se dévoilera sous vos yeux, réunissant sur scène tous les participants présents à l'atelier. Le jeu théâtral permet de mettre en scène sa véritable personnalité et d'intervenir sur sa propre vie en y exerçant le libre arbitre, une meilleure maîtrise de soi et une plus grande expression de sa créativité. Des jeux de rôles à partir de son thème de naissance

permettent d'en dégager le sens profond sur un plan personnel et collectif.

Lieu : Domaine de Bois fleuri - Biot

Dates : Dimanche 16 mars 2008 de 14h à 18h.

Tarif découverte : 20€ l'atelier. Débutants et confirmés.

Infos et inscriptions : Auprès de Béatrice et Jémil-Jean

Tél. : 04 93 65 65 12

port. : 06 70 28 94 24
06 78 10 55 74

”

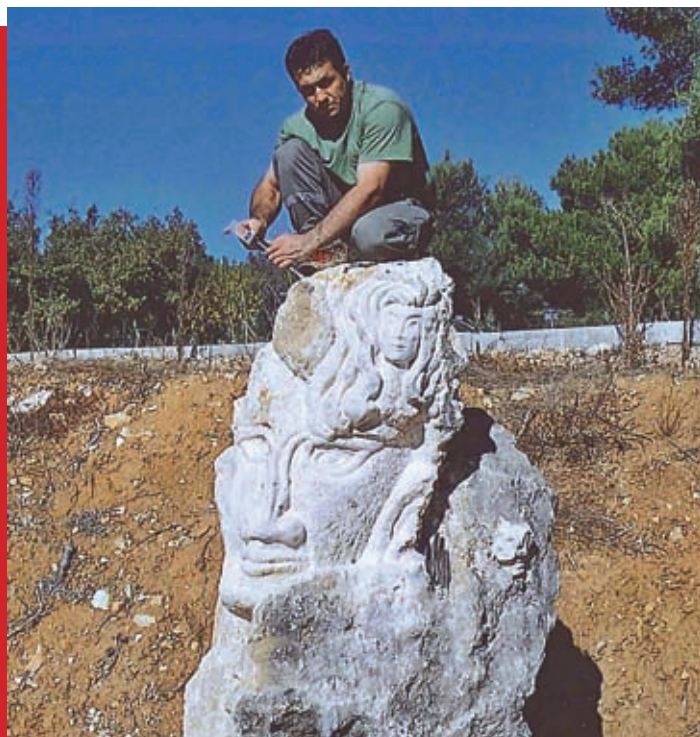


CHARLES CERMOLACCE : LA ROCHE AUX MILLE VISAGES

Déjà connu pour ses sculptures de roches le long de la Brague, le tailleur de pierres Charles Cermolacce offre à nouveau au public le plaisir d'admirer une œuvre représentant une multitude de visages, réalisée à partir d'une roche calcaire de cinq tonnes, mesurant deux mètres quarante sur un mètre trente-six.

Grâce à l'association Ambre Internationale (Espace Antipolis), l'artiste vous invite à découvrir sa sculpture située aux abords des terrasses d'Antipolis sur la route des Crêtes. Cependant, celle-ci est réservée à un architecte qui l'installera dans une maison varoise.

Charles Cermolacce
Tél. : 04 93 64 96 17
Site : cermolacce.free.fr



PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

CUISSONS ET RETROUVAILLES AUTOUR DU FOUR COMMUNAL

Dimanche 24 février, samedi 1^{er} mars et dimanche 2 mars, le four a été ouvert pour les biotois qui sont venus cuire leurs plats au feu de bois sous le regard attentif du fournier Christian Vinciguerra, qui les a accueillis, conseillés, et a surveillé le bon déroulement des cuissons. Tôt le matin, le boulanger du village, Monsieur Beaud a cuit sa fournée et l'a vendue sur la place aux Arcades. Les recettes seront reversées aux associations biotoises Les Hirondelles et à la Croix Rouge.

Toute la matinée ont défilé lasagnes, pain, pissaladières, poulets, gratins dauphinois, pizzas, ... des odeurs alléchantes ont alors envahi les ruelles du village. La recette de «Carole» des aubergines à la parmeggiana ayant fait sensation, elle vous est proposée ci-après.

La Boule Amicale Biotoise a offert un grand apéritif avec dégustation

de pain et de pissaladières cuits au feu de bois.

Les prochaines chauffées du four sont prévues en mai, en septembre et en novembre. Des ateliers de fabrication de pain pour enfants et adultes seront proposés au mois de mai, pour la Fête du Pain et en septembre à l'occasion du Marché Italien.

La recette de Carole : Recette provençale des aubergines à la parmeggiana

- Creuser les aubergines par une extrémité avec un couteau fin et long, garder le « couvercle ».
- Poivrer l'intérieur.
- Rouler des lamelles de parmesan dans une tranche de jambon de parme.
- Fourrer l'aubergine avec le jambon. Refermer avec le « couvercle ».
- Arroser d'un filet d'huile d'olive et mettre au four.



IL ÉTAIT UNE FOIS BIOT... DES ÉLECTIONS CENT ANS PLUS TÔT !

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

En mai 1908, la session ordinaire a pour ordre du jour :
 «Tenue de la session ordinaire de mai
 Installation du Conseil Municipal
 Nomination du Maire et de l'Adjoint»

«Session ordinaire de mai 1908

Séance du 17 mai 1908

L'an 1908 le 17 du mois de mai à deux heures et demie du soir, les nouveaux membres du Conseil Municipal de la Commune de Biot se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la Présidence de

Monsieur Moutet Lambert Chevalier du Mérite Agricole, adjoint sortant qui avait adressé les convocations conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 avril 1884. Etaient présents Messieurs les nouveaux Conseillers Municipaux proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations des 3 et 10 mai 1908 dont les noms suivent :



1 ^{er} tour	2 ^{eme} tour
MM.	MM.
Leclerc Emile	Moutet Lambert époux Maurin
Funel de Clausonne Eugène	Causse Marius
Geoffroy Lucien	Moutet Lambert époux Ginouard
Joly Anoine	Sémerie Jean Baptiste
Berlie Gustave	Bérenger Lambert
Durbec Marius	
Gibilin Jacques	

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur Moutet Lambert Adjoint faisant fonction de Maire, Le Maire étant décédé, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et a déclaré installé MM :

Leclerc Emile, Funel de Clausonne Eugène, Geoffroy Lucien, Joly Anoine, Berlie Gustave, Durbec Marius, Gibilin Jacques, Moutet Lambert époux Maurin, Causse Marius, Moutet Lambert époux Ginouard, Sémerie Jean Baptiste, Bérenger Lambert dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Monsieur Geoffroy Julien le plus âgé des membres du Conseil prie ses collègues de vouloir bien le dispenser de prendre la Présidence pour procéder à l'élection du Maire.

Le Conseil adopte

La Présidence est prise par Monsieur Moutet Lambert époux Maurin le plus âgé après Monsieur Geoffroy.

Monsieur Sémerie Jean Baptiste, le plus jeune conseiller, est choisi pour secrétaire et prend place au bureau.

Election du Maire

1^{er} tour de scrutin

Le Président après avoir donné lecture des articles 76, 77 et 80 de la loi du 5 avril 1884 a invité le conseil à procéder au scrutin secret, et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire.

Chaque conseiller municipal à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **12**

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : **4**

Reste pour le nombre des suffrages exprimés : **8**

Majorité absolue : **7**

Ont Obtenu

M. Leclerc Emile (huit voix)

M...

M...

Monsieur Leclerc Emile ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire ;

Election de l'Adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Leclerc Emile élu Maire à l'élection de l'Adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **12**

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : **4**

Reste pour le nombre des suffrages exprimés : **8**

Majorité absolue : **7**

Ont Obtenu

M. Moutet Lambert époux Maurin (huit voix)

M...

M...

M. Moutet Lambert époux Maurin, ayant obtenu la majorité des suffrages a été proclamé Adjoint.

Monsieur le Président a déclaré Monsieur Moutet Lambert époux Maurin, installé en qualité d'Adjoint.

Observations et réclamations néant.

Et ont signé tous les membres présents.

Nomination des commissions dans la même séance

Monsieur le Maire invite le Conseil à procéder à la nomination des différentes commissions.

Sont nommés MM.

Commission des finances : MM. : Moutet Adjoint - Durbec Marius - Berlie Gustave et Geoffroy Julien

Commission scolaire : MM. : Gibilin Jacques - Causse Marius - Moutet Lambert époux Ginouard et Bérenger Lambert.

Commission des travaux : MM. : Moutet Adjoint - Joly Antoine - Causse Marius et Sémerie Jean Baptiste.

Commission des Fêtes MM. : Sémerie Jean Baptiste - Berlie Gustave - Joly Antoine et Funel de Clausonne.

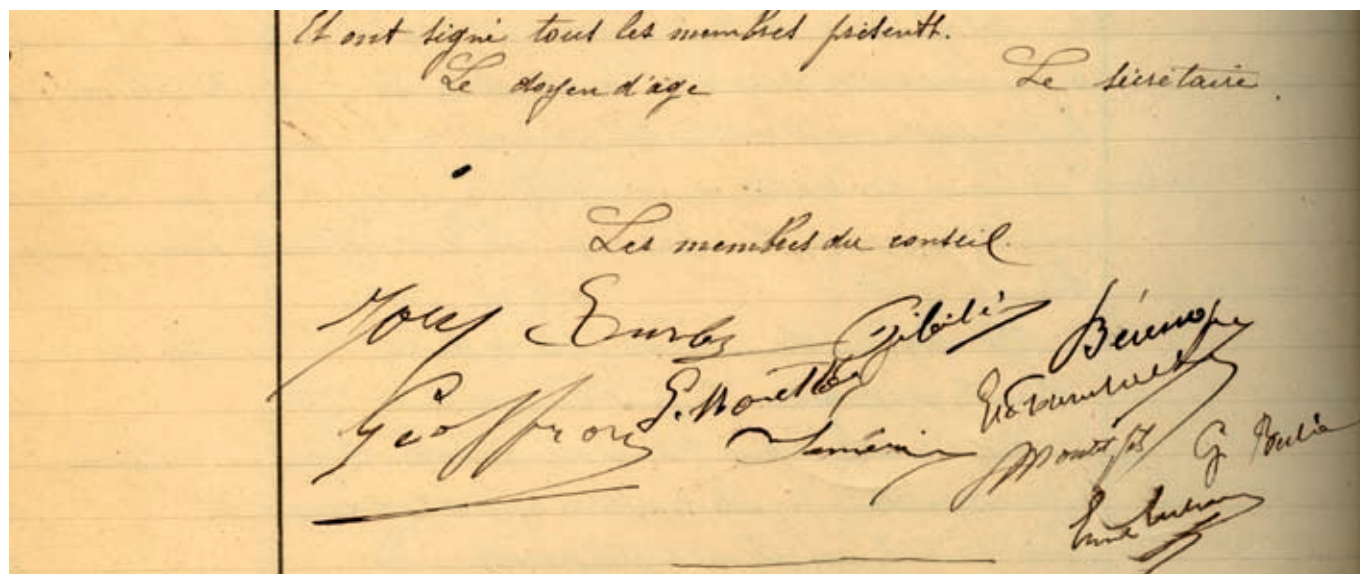
A la commission administrative du bureau de bienfaisance MM. : Geoffroy Lucien et Durbec Marius.

La séance est levée à quatre heures. »

Commencé le 5 août 1906 - Terminé le 12 décembre 1923.

C'est ainsi que l'on procédait à des élections municipales il y a cent ans !

Le Groupe Patrimoine



LA VIE DU MUSÉE

“ Après les très bons résultats de 2006, nous pensions que notre musée marquerait une pause et égalerait, peut-être, les chiffres de l'année précédente. En fait, nos ambitions étaient trop modestes et l'expansion a continué. Notre association comptait à la fin de l'année 2007, 237 adhérents (+ 7.5 %) et nos entrées ont dépassé les 8300 visiteurs, chiffre que pourraient nous envier beaucoup de musées associatifs. Cette croissance nous encourage à poursuivre, voire à améliorer nos activités.

Le 26 janvier, à la salle des Associations, Gérard Berrier, historien-conférencier, a donné pour le musée une conférence sur l'Inde. Ce pays, fait de contrastes, puise sa force dans une pensée antique très riche et une spiritualité développée dont la souplesse permet toutes les adaptations. Le peuple indien qui, il y a peu, vivait, pour sa plus

grande partie, au dessous du seuil de pauvreté, est maintenant habité par le désir d'avoir une place dans la société de consommation et de jouir du bien-être matériel.

L'Inde, pays de mégapoles technologiques, est devenue un nouveau défi lancé à l'occident. La Salle des Associations suffisait à peine à accueillir un auditoire nombreux et passionné.

Pour la première sortie de l'année nous emmènerons les Amis du Musée à Bordighera. Si cette jolie station de la Riviera est connue pour son élégance, sa longue promenade, ses parcs et jardins, elle mérite d'être visitée pour son village médiéval, les sites peints par Claude Monet, les édifices construits par Charles Garnier et le centre culturel «Bicknell».

Le dimanche 30 mars sera «Journée portes ouvertes». Les Biotois pourront, à cette occasion, connaî-

tre ou revoir leur musée ainsi que l'exposition de fontaines anciennes et contemporaines en cours. Ils pourront également voir, au 1^{er} étage, la projection en continu d'un très beau film de R. Kelberg sur les fontaines et leur réalisation par des céramistes de Biot et de Vallauris.

**Musée d'Histoire
et de Céramique Biotaises**
9, rue Saint Sébastien
06410 Biot
Tél. : 04 93 65 54 54
Fax : 04 93 65 51 73
Internet :
amis.musee.biot@orange.fr
Site : <http://musee-de-biot.fr>

”



VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

☐ SAMEDI 15 MARS : CARNAVAL DE LA PRÉHISTOIRE

“ Faites main basse sur vos descentes de lit en peau de bête et filez au carnaval qui célébrera cette année l'aube de l'humanité. Tous les styles sont possibles : fourrure près du corps façon Cro-Magnon, tendance Lucy, ou Neandertal fashion. Les animaux familiers sont admis (mammouths, dinosaures...), à condition de les tenir en laisse pour ne pas effrayer les chats du village. Côté musique, ce sera plutôt djembé. Voilà, tout est dit, à samedi !

LE PROGRAMME DES RÉJOUISSANCES

14h : rassemblement en fanfare devant l'arrêt des bus

14h30 : départ du cortège vers la place des Arcades

15h45 : on brûlera la paillasse sur la place De Gaulle

16h15 : grand goûter

Le carnaval est organisé par les associations de parents d'élèves des écoles du Village et du Moulin Neuf.



Renseignements :
04 92 94 02 64

”

☐ VACANCES DE PÂQUES : INSCRIPTIONS À L'ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS ET À L'ACCUEIL DE LOISIRS ADOLESCENTS

Accueil de Loisirs Enfants (3-11 ans) : Groupe Scolaire Eugène Olivari, 40 avenue St Philippe
04 92 38 07 60.

Accueil de Loisirs Ados (jeunes nés entre 1991 et 1996) :
Espace des Arts et de la Culture –
Chemin de la Fontanette
06 20 39 50 74 - 04 92 91 22 62

Modalités d'inscription :
Les inscriptions se dérouleront du lundi 10 mars au vendredi 14

mars, de 17h à 19h, salle des Associations – 12 bis route de Valbonne – 06410 Biot.

Les fiches d'inscription pourront être retirées à la mairie, au Pôle Éducation, au Pôle Culture Jeunesse Communication, au Point Jeunes de 16h à 19h, à l'Accueil de Loisirs Enfants ou à l'Espace des Arts et de la Culture, dès le lundi 3 mars.

Programme spécifique à l'Accueil de Loisirs Adolescents :

Les préadolescents et adolescents

auront la possibilité de choisir entre deux types de stages différents :
- les stages thématiques VTT et équitation encadrés par des professionnels,

Les stages multi activités : les adolescents (14 ans – 17 ans) pourront participer à des activités autour de l'initiative citoyenne et des pratiques sportives. Pour les préadolescents (11 ans – 13 ans) activités sportives et culturelles seront au programme.

BOURSE AUX VÊTEMENTS PRINTEMPS – ÉTÉ DE L'APE DU MOULIN NEUF

“ Les beaux jours sont là, tout le monde peut venir vendre et acheter à petits prix, c'est l'occasion de vider vos placards et de faire des affaires à la Bourse aux Vêtements printemps – été (adultes, enfants). Jouets, vélos, livres, DVD, CD, CD-ROM, jeux électroniques, matériel de puériculture, etc.... pourront également être vendus les 31 mars, 1^{er}, 2, 3 avril 2008.

DÉPÔT :

lundi 31 mars à partir de 10h30

VENTE :

lundi 31 mars de 10h30 à 18h30 non-stop
mardi 1^{er} avril de 8h30 à 18h30 non-stop

mercredi 2 avril de 9h à 18h non-stop

jeudi 3 avril de 8h30 à 12h

RETRAIT JEUDI 3 AVRIL DE 12H À 14H

Les personnes devront coller etagrafer une étiquette sur chaque article avec les quatre premières lettres de leur nom, la taille et le prix de vente et établir une liste récapitulative, sauf pour celles souhaitant faire don de l'intégralité de la vente à l'association (ceci afin d'éviter «les embouteillages» lors du dépôt). L'association gardera 30 % sur les ventes, cet argent permettra de participer au financement de plusieurs projets et manifestations de l'école du



Moulin Neuf (chaque année l'APE finance entièrement le spectacle de Noël).

Les vêtements invendus et les gains devront impérativement être retirés le jeudi 3 avril 2008 entre 12h et 14h. Tous vêtements restants seront distribués à des personnes et familles dans le besoin ainsi qu'à des œuvres humanitaires.

Contact:
Florence Capuzzo
04 93 65 57 07



COURS THÉÂTRE JEUNESSE : LES ENFANTS AU BOIS FLEURI

“ **Improvisation : devenir acteur et créateur en s'amusant et en improvisant! À partir de situations liées à leur univers à l'école, à la maison, entre amis... on développe la capacité expressive du corps, son imaginaire et sa créativité. On devient acteur et créateur de sa vie et de son histoire.**

L'enfant s'exprime, découvre, se métamorphose. Centré sur son émotion, il se libère dans un jeu expressif où sont privilégiés les rapports humains. Jeux de rôles, gymnastique douce, activités techniques, mouvements d'intégration par rapport à un personnage ou un objectif, énergie et espace dans un climat de confiance et de bonne humeur.

Personnages et invention

Les enfants vont créer des personnages et des scénarios à partir de leur vie quotidienne : leurs parents, frères et sœurs, leur école, leurs joies et leurs peines pour créer un théâtre vivant et réel en résonance avec leur vécu. Leur personnage permettra de créer des situations théâtrales et d'aller vers la création d'un véritable spectacle

à l'image de leur vie. Chansons, danse, drame, comédie, tout se tisse autour du personnage et de la force de l'expression - Voix, diction, enracinement, imaginaire... Un atelier précieux et passionnant !

Élaboration du spectacle

Le jeu, les émotions, les rencontres... Création des personnages de contes : princesses, sorcières, magiciens, chevaliers, on cherche la gestuelle, le caractère, la voix, le costume des personnages. Création de l'histoire : les sorts, les batailles, les rêves et les cauchemars. Élaboration du spectacle : le narrateur, les scènes-clés, les obstacles et le dénouement.

Chaque atelier comprend :

Échauffement physique, mouvement d'intégration, conscience du corps, expression corporelle. Jeux de rôles et improvisations sur son propre vécu, sa propre histoire. Création de personnages et de scènes : textes, contes, costumes, attitudes, relations aux autres. Préparation spectacle.

Grâce au théâtre, partageons nos émotions, nos sentiments, apprenons à vivre ensemble

en exprimant nos joies et nos douleurs, nos talents et créativité.

Association biotoise Nature, Sciences et Traditions
Tous les mercredis ou samedis de 14h30 à 16h30

Lieu : Domaine de Bois fleuri – 06410 Biot

Tarif : 150€ par trimestre (12 heures de cours) / atelier de 2 heures

Renseignements et inscription :
04 93 65 65 12 - 06 70 28 94 24



DES ÉCRIVAINS EN HERBES RENCONTRENT UN AUTEUR DE BANDE DESSINÉE

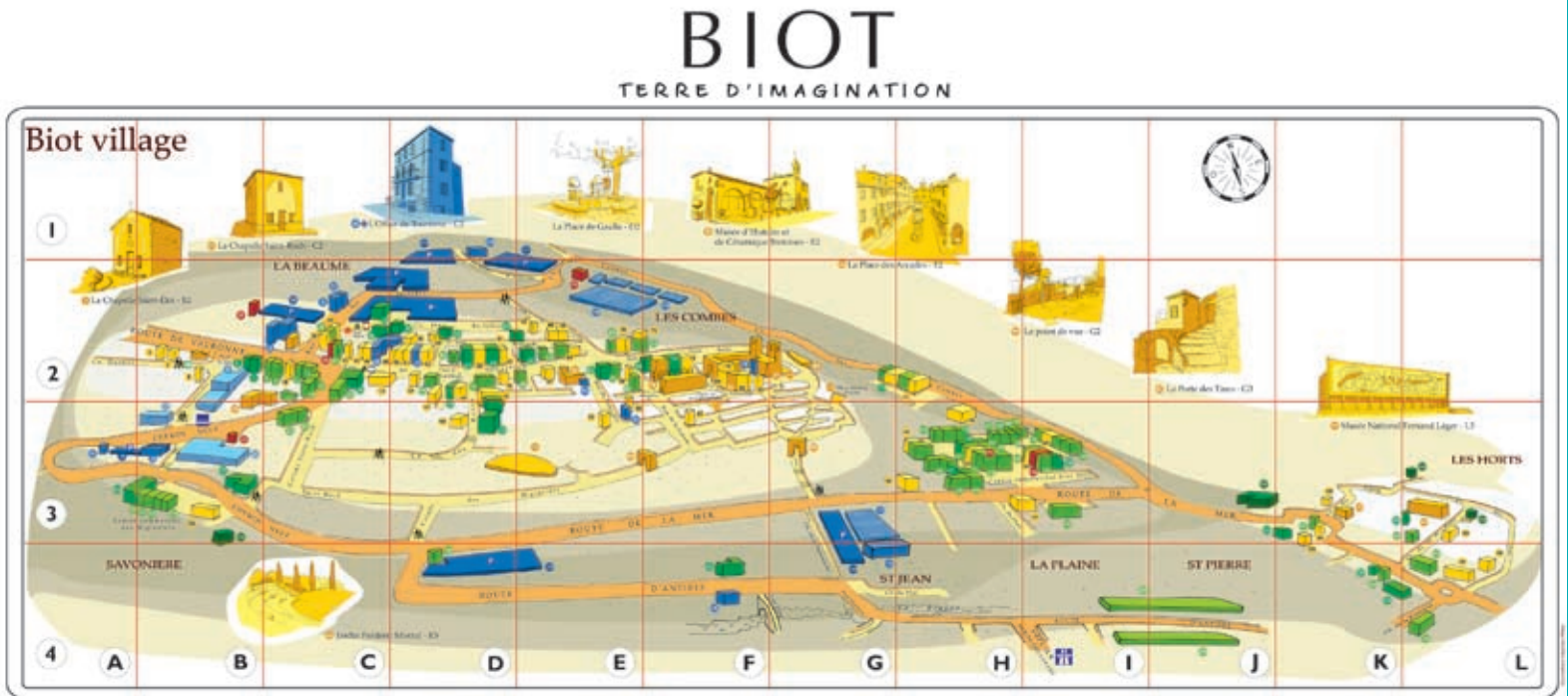
À l'initiative de Laura Leone, bibliothécaire de l'école du Moulin Neuf et Catherine Ballatore, institutrice, les élèves de la classe de CE2 ont inventé l'histoire d'«Augustin le lutin aidant un arbre solitaire à trouver des amis». Ce récit, à visée pédagogique, met en scène la végétation de la forêt méditerranéenne et permet donc de réaliser une bande dessinée.

À cette occasion, l'auteur de BD Michel Alzeal est venu à la rencontre de la classe afin de l'aider à élaborer son ouvrage en lui apprenant diverses techniques d'illustration. Lors de cette rencontre, l'écrivain a noté une grande motivation des élèves qui poursuivront leur projet par petits ateliers avec la bibliothécaire.



VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

FISAC : UNE SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE, ARTISANALE ET COMMERCIALE SUR LES PARKINGS



Dans le cadre du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), une action signalétique a été programmée pour valoriser les atouts du village et faciliter l'orientation des visiteurs vers les principaux centres d'intérêts.

Ainsi en 2007, une nouvelle signalisation des parkings et des navettes a été mise en place. Fin mars 2008, trois R.I.S. (Relais Informations Services) seront installés sur les parkings de la Fontanette et de la Beaume, ainsi qu'en haut des Bâchettes.

Un Relai Information Services est un mobilier urbain présentant la cartographie de la commune et de ses attributs : curiosités, ateliers d'art, commerces, hôtels et restaurants, établissements publics, équipements culturels et sportifs, parkings...etc

Le comité de pilotage FISAC, qui réunit l'association des commerçants CAPL, l'association des artistes et artisans MAMAB, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre

de Métiers et de l'Artisanat et les élus de la Ville de Biot, a pris le parti d'une carte originale, affirmant ainsi la créativité des acteurs du territoire, terre d'imagination.

C'est une représentation symbolique du village directement inspirée du logo de la ville de Biot : l'illustrateur Stéphane Pêtre, qui l'a proposée et réalisée, a imaginé que le logo était jeté comme un jeu de dés sur un tapis vert, l'enjeu étant de composer la carte du village. Chaque thème (ateliers d'art, commerces, établissements publics...etc.) est représenté par une couleur extraite du logo et chaque établissement est symbolisé par un cube. Le format du mobilier est de 1,20 m par 1,50 m.

Cette représentation met tout de suite en évidence la localisation des sites à visiter et devrait permettre au visiteur de composer son parcours pour « une journée à Biot » riche de rencontres et de découvertes.

■ CARTE BLANCHE AU PAYSAGE

ET SI L'EAU M'ÉTAIT COMPTÉE...

Les 3 et 4 mai 2008, la 4^{ème} édition de Carte Blanche au Paysage aura pour thème «Et si l'eau m'était comptée...»: connaître les plantes peu consommatrices d'eau, adopter un système d'arrosage économe, avoir une bonne connaissance du sol, de la climatologie de proximité, découvrir les pratiques culturelles raisonnables... Les professionnels concernés préparent un programme riche pour sensibiliser le public à la rarefaction de l'eau et à l'évolution incontournable dans notre région des jardins verdoyants vers les «jardins secs».

Et dès aujourd'hui, inscrivez-vous pour le 3^{ème} concours de maisons fleuries, organisé par la municipalité dans le périmètre du village. Plusieurs catégories permettront à tous de participer, que vous disposiez d'un balcon, d'une fenêtre, d'un décor floral sur la voie publique, d'un mur ou d'une façade entière. Le jury passera dans le village entre le

21 et le 25 avril 2008. La remise des prix aura lieu lors de l'inauguration de la manifestation Carte blanche au paysage, le samedi 3 mai à 11h.

Vous pouvez vous inscrire dès aujourd'hui et jusqu'au 15 avril 2008 :

- en vous rendant à l'Office de Tourisme de Biot
- par courrier adressé à l'Office de Tourisme, 46 rue Saint Sébastien, 06410 Biot
- ou par mail à l'adresse : tourisme@biot.fr

Veuillez envoyer les informations suivantes :

Nom - prénom

Adresse :

Téléphone

Catégorie choisie :

- Fenêtres ou murs. Précisez bien l'étage et la position de la fenêtre.
- Balcons et terrasses
- Décor floral installé sur la voie publique (jardinières...).

Décrivez-le.

- Façades : immeubles collectifs (groupez-vous avec vos voisins!) ou maison individuelle

Le règlement complet du concours, comprenant le plan du périmètre concerné, est disponible à l'Office de Tourisme ou peut être demandé par mail à tourisme@biot.fr.



DOJO BIOTOIS : ÉLECTION D'UN NOUVEAU COMITÉ DIRECTEUR

“ C’est dans la salle du Dojo Municipal que parents et judokas se sont réunis pour assister à l’Assemblée Générale du Club. Voici la nouvelle constitution du comité directeur :

- Monsieur Antony Leone, président
- Monsieur Philippe Caillat, vice président
- Madame Hélène Kerbidi, vice présidente
- Mademoiselle Caroline Arbelot, trésorière
- Monsieur Francis Vallée, trésorier adjoint
- Madame Nadine Lahousse, secrétaire



CYCLISME : BRAVO ENZO !

“ Après une pause de quelques semaines pour cause de Père Noël, les courses ont repris sur Cagnes-sur-Mer et Vence et, une fois de plus, nos jeunes coureurs ont répondu présents.

En effet, Enzo Orlando a, par deux fois, dominé, de main de maître, les courses de sa catégorie et monte sur la plus haute marche du podium en terminant 1^{er} sur ces 2 courses, Jonathan Veyrier, non plus, n’a pas démerité il finit 4^{ème} à Cagnes-sur-mer, suite à des ennuis mécaniques et 6^{ème} sur Vence, suite à une chute, 200m avant la ligne d’arrivée, après avoir fait toute la course en 2^{ème} position.

Romuald Bignon finit à la 9^{ème} et la 14^{ème} place sur des courses de fin de saison d’un niveau très élevé.



Pour de plus amples informations sur l’école de cyclisme, merci de contacter : Jean-Loujs Bouffier : 06 16 16 52 27 ou Éric Veyrier : 06 16 19 30 48



LE PROGRAMME DE LA BOULE AMICALE BIOTOISE

“ Pour ce mois de mars, la Boule Amicale Biotoise vous propose un programme riche en rencontres :

- 1^{er} mars : triplettes à la mêlée
- 8 mars : doublettes arrangées
- 15 mars : triplettes à la mêlée
- 22 mars : doublettes arrangées
- 25 mars : triplettes arrangées
- 5 avril : triplettes à la mêlée

Rappelons que seuls les licenciés et les titulaires d’une carte de membre peuvent bénéficier des installations du club et participer aux concours. Alors n’hésitez pas à nous rejoindre, la convivialité est toujours au rendez-vous !



CARNET DE BALADES DU BIOT ATHLÉTIQUE CLUB

“ Pour débiter cette nouvelle année et nous remettre en condition après les fêtes, le premier dimanche, nous avons arpenté les sentiers de la Brague, avec quelques variantes dans les bois de Sophia. Nous avons fêté les Rois comme



il se doit, autour de la galette et du champagne.

Lucéram, petit village dominant les gorges du Paillon de l'Escarène, fut notre point de départ pour le circuit du Grand Braus, parmi fourgères, genêts et sentiers forestiers jusqu'au col de l'Ablé. Descente vers le village où nous avons visité, en sillonnant les ruelles, les nombreuses crèches nichées au cœur du village.

Qui ne connaît pas dans notre région le Baou de St Jeannet ou celui de la

Gaude? Nous avons gravi ce dernier, avec une halte au Gros Chêne pour admirer la côte, les collines niçoises, la vallée du Var et en arrière-plan (eh oui!), les montagnes de la Corse.

PROCHAINES RANDONNÉES :

9 mars : Cipières – Plateau de Calern

23 mars : Castellane – La Garde – Les Quatre Termes

30 mars : IMPORTANT : Notre fête de la randonnée, trois circuits différents.

Venez nombreux vous oxygéner autour des sentiers de la Brague.

Renseignements :
04 92 94 08 72



ÉTAT CIVIL

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET CANTONALES

Les scrutins des élections municipales et cantonales se dérouleront les 9 et 16 mars prochains. Deux bureaux de vote seront donc installés dans chacun des 7 bureaux de vote de la commune.

Les ressortissants non français, membres de l'union européenne inscrits sur la liste électorale complémentaire, valable pour les élections municipales, ne pourront voter qu'au scrutin des municipales.

Les personnes sont priées de vérifier sur leur carte électorale le bureau

de vote dans lequel ils doivent se rendre pour voter.

Attention : pour voter, vous devrez vous présenter obligatoirement muni d'un titre d'identité avec photo.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le service Accueil des Habitants et Vie Civile du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

04 92 91 55 81

Mail : etat-civil@biot.fr



CARNET

MARIAGES

Audrey Genina et Éric Mazzoleni le 26 janvier 2008

NAISSANCES

Jehronoah Siason né le 27 juin 2007
Elliot Donadio né le 5 janvier 2008
Gabriel Troin né le 10 janvier 2008
Céleste Marche née le 16 janvier 2008
Arthur Thevenin né le 21 janvier 2008

DÉCÈS

Régis veuve Bellentani Marie 05/09/1922 - 08/01/2008
Toujas veuve Caillard Marie 05/07/1913 - 14/01/2008
Crépy Maurice 21/01/1941 - 18/01/2008
Labiolle épouse Fevrier Paulette 14/10/1920 - 26/01/2008
Macquet veuve Berger Philomène 23/02/1923 - 28/01/2008

MENUS DES ÉCOLES MARS 2008



■ DU 03/03/2008 AU 07/03/2008

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
concombre/citron oeufs dur épinards/PDT/béchamel yaourt aux fruits	salade verte chili con carne cantafrails compote	taboulé filet de poisson sauce courgettes bleu fruit	carottes rapées jambon blanc panisse tomme noire salade de fruits	pizza poulet rôti ratatouille petits suisse fruit



■ DU 10/03/2008 AU 14/03/2008

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
salade verte rôti de porc haricots verts et blancs fromage blanc biscuit	céleris vinaigrette tomates farcies blé cantal fruit	saucisson/salade omelette nature purée de carottes/PDT yaourt gâteau riz + fruit	salade de tomate blanquette de poisson riz île flottante	soupe pois cassés/croutons sauté de dinde choux fleur camembert fruit



■ DU 17/03/2008 AU 21/03/2008

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
macédoine/mayonnaise steak haché courgettes yaourt banane	salade de pâtes rôti de veau poêlée de légumes babybel fruit	poireaux vinaigrette palette à la diable PDT vapeur fromage blanc fruit pain/fromage	repas BIO crudité protéines féculent laitage	crêpe au fromage poisson blanc brocolis petits suisse fruit



■ DU 24/03/2008 AU 28/03/2008

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
lundi de Pâques	salade verte cassoulet au canard yaourt nature fruit sachet de Pâques	endives/emmental steak de boeuf carottes tarte aux fruits pain/chocolat	choux rouge poulet rôti frites fromage blanc confiture	salade de pâtes filet de poisson à l'oseille haricots verts st-nectaire fruit



Légende

légumes et fruits crus ; féculent ; légumes et fruits cuits ; plats protidiques ; laitages ; sucré.

INFOS PRATIQUES

PAROISSE DE BIOT

Permanence d'accueil à la Maison Paroissiale de Biot (baptême, mariage...) place de l'Église, chaque mercredi de 15h à 19h.

TÉL./FAX : 0493650085
www.ndsagesse.com

Messe à biot

le dimanche à 18h (sauf exception pour les fêtes)

en semaine chaque mercredi à 12h15
Le **cyberpresbytère** poursuit ses activités. Permanences le mercredi de 17h à 19h, ou sur RDV

Samedi 15 mars : Journée réconciliation et confessions, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, église St Paul Sophia.

Dimanche 16 mars, fête des Rameaux, Messe à 11h.

Semaine sainte

Jeudi Saint 20 mars : Messe à 19h.

Vendredi Saint : chemin de Croix, à 15h.

Samedi Saint : Veillée Pascale à Sophia, à 21h. Baptême d'adultes

Fêter pâques

Dimanche 23 mars, messe de la Résurrection, à 11h, baptême d'une adulte

et d'un enfant.

Samedi 29 mars, à 17h, première communion d'un groupe d'enfants de la catéchèse.

NOUVEAU

L'OSTREA DE LA MER À L'ASSIETTE

Depuis novembre dernier, les amateurs de poissons, coquillages et crustacés disposent d'une nouvelle adresse à Biot route de la mer : L'Ostréa.

Ecaillers spécialistes du plateau de fruits de mer, Antony Coelho et Pierre Cormeau, les deux gérants, vous accueillent avec un large choix de produits : poissons entiers, filets, huîtres, homards, langoustes, gambas, tourteaux, crevettes, bulots, moules, couteaux, violets, clams, oursins bigorneaux et autres trésors de la mer sont à votre disposition.

Du filet du pêcheur à l'étal du poissonnier, le temps suspend son vol. En effet, l'extrême fraîcheur et la qualité sont deux attributs essentiels. Chaque matin, un nouvel arrivage de poissons de Méditerranée ou d'Atlantique, de coquillages de Bretagne, est fraîchement livré sur un lit de glace. Le spectacle mérite le coup d'œil : outre un étal plein d'appétissantes bestioles marines, on peut assister au ballet rapide et précis de l'écailler de service. En quelques gestes, cet homme de l'art

transforme huîtres, coquillages et crustacés en délicieux plats prêts à emporter. Il faut dire que la spécialité de la maison reste la composition de magnifiques plateaux de fruits de mer aux noms évocateurs : Lamparo, Odysée, Atlantide, Trimaran... les conseils sont avisés et les propositions sont nombreuses : une invitation au voyage et à la dégustation !

A noter : une salle attenante à la poissonnerie proposera prochainement une formule pour savourer, sur le pouce, les délices de la mer...

Le restaurant sera ouvert midi et soir tous les jours sauf le lundi.

L'Ostréa

1520 Route de la mer
04 93 67 01 51
www.lostrea.fr



NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE BIOT

STANDARD

04 92 91 55 80
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 90
04 92 91 55 91
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
dgs@biot.fr

PÔLE ACTION SOCIALE Centre Communal d'Action Sociale

04 92 91 59 70
ccas@biot.fr

Logement emploi

04 92 91 59 75
vie-sociale@biot.fr

Mission locale

04 92 91 59 76

Avie

04 93 65 29 88

Assistante sociale

04 92 91 59 79

Petite Enfance

04 92 91 59 80
petiteenfance@biot.fr

CABINET DU MAIRE

04 92 91 55 87
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
cabinet-maire@biot.fr

PÔLE CULTURE, JEUNESSE, COMMUNICATION

04 92 91 55 95
04 92 91 55 74
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Communication

infos@biot.fr

Espace des Arts

04 93 65 07 02
Fax : 04 93 65 73 77
Lundi : 14h à 18h
Mardi, jeudi, vendredi : 14h à 20h
Mercredi : 9h à 20h
Samedi : 9h30 à 16h30
Fermé pendant les vacances scolaires
eac@biot.fr

Service Jeunesse

04 92 91 22 62

ctl@biot.fr

Bibliothèque G.Sand

04 93 65 57 99 (tél et fax)
Mardi : 9h30 à 12h - 15h à 18h30
Mercredi : 9h30 à 18h
Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h
bibliotheques@biot.fr

Bibliothèque Saint Exupéry

04 93 65 24 54
Mardi, jeudi, vendredi : 16h30 à 18h30
Mercredi : 9h30 à 18h30
Samedi : 9h30 à 12h30
bibliotheques@biot.fr

Espace Multimédia

04 93 74 58 69
espacemultimedia@biot.fr

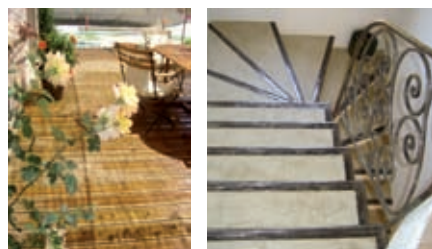
FINANCES

04 92 91 55 94
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h
finances@biot.fr

POLICE MUNICIPALE

04 93 65 06 66
Fax : 04 93 65 01 12
police-municipale@biot.fr

CONCEPT BOIS OU L'ART DE RÉALISER L'INTROUVABLE !



Vous en avez rêvé en feuilletant les pages d'un magazine de décoration et vous vous demandez comment avoir cette magnifique cuisine tendance, ces portes de placards uniques ou bien ce plan de travail design chez vous. Ne cherchez plus, Mathieu Caldara peut réaliser vos rêves. Baigné depuis sa plus tendre enfance dans le travail du bois aux côtés de son père Paul Caldara, c'est tout naturellement que Mathieu se tourne à son tour vers cette matière noble. Parquet extérieur et intérieur, cuisine, aménagement en tous genres, réhabilitation de l'ancien, ainsi que réalisation en béton ciré... il réalisera pour vous du sur mesure.

Concept Bois - 148, chemin du château de la Brague 06410 Biot
06 63 60 40 68 - fax : 04 93 67 59 63
 Concept.bois@free.fr

BOUGEZ AVEC EASY MOOV

Installés sur Biot - Sophia Antipolis, la société Easy Moov propose un service de transports de personnes en maxi scooter taxi. Une flotte importante de véhicules équipés pour un confort maximal avec un guidage par GPS est à la disposition des clients sur les départements 06 & 83.

<http://www.easy-moov.fr/>
Tél. : 04 93 00 12 66

PETITES ANNONCES

- Vends 2 sèche-linge 1 brandt 40cm fer large 160€ - sèche-linge Miele 60cm de large 200€. - Machine à repasser Miele 900€ - trois matelas 90cm prix 80€ pièce. 04 92 94 07 21.

- Poussette double Twins de McLaren, bleue/grise, achetée 400euros cédés 80€, excellent état. Evelyne 04 92 94 05 68.

- Vends lit + matelas Ikéa, peu utilisé, acheté 650€, cédé à 250€. 06 70 78 85 17.

- Cause double emploi vends table basse de salon chêne clair, neuve, 300€. 04 93 65 17 31.

- Vends canapé convertible 4 places

coloris prune. Assise et matelas comme neufs : 650€. Tél. : 06 30 15 19 59.

- À vendre pour bébé, 1 lit à barreau (60x120cm) - coloris pastels (bleu/vert/jaune) - avec tiroir de rangement, matelas, édredon, tour de lit - Très bon état - Prix : 140€ - 1 barrière de sécurité pour escaliers (de 75 à 82cm) - métal - blanche : 40€ - Tél. : 06 22 94 63 28.

- Vends piano numérique Rolland HP1+ banquette réglable : parfait état (année 2004) - 800€ (photo sur demande); chaînes neige neuves (tel pour références) - 20€ - Tél. : 06 98 16 77 03.

- Vends fauteuil électrique Everstyl, excellent état, cuir pleine fleur bleu, style club 04 92 94 05 03.

- Vends table en merisier massif, 2x0,90mètres avec 6 chaises tapissiers; meuble confiturier; 1 tourne broche mécanique «capucin»; 1 dictionnaire littré en 4 tomes et cocotte minute en inox Seb neuve 10 litres. Prix à débattre. Tél. : 04 93 65 14 80.

OFFRES D'EMPLOI

- Recherche mamy pour garde occasionnelle d'enfants - 06 70 78 85 17.

- Cherche femme de ménage, 3 heures deux fois par semaine, quartier Bois-Fleuri. Tél. : 06 11 81 46 23.

■ **GENDARMERIE**
 04 93 65 22 40

■ **PÔLE POPULATION**
 04 92 91 55 76
 du lundi au vendredi
 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
 pole-population@biot.fr

Service Accueil des Habitants et Vie Civile
 du lundi au vendredi
 de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
 04 92 91 55 81
 etat-civil@biot.fr

Office de tourisme
 04 93 65 78 00
 04 93 65 78 04
 tourisme@biot.fr

FISAC
 04 93 65 78 08
 Fax : 04 93 65 18 09
 du lundi au vendredi
 9h à 12h - 14h à 18h
 fisac@biot.fr

■ **RESSOURCES HUMAINES**
 04 92 91 55 84 /85 /86
 du lundi au vendredi
 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
 drh@biot.fr

■ **PÔLE TRAVAUX URBANISME ENVIRONNEMENT**
 04 93 65 12 21
 Fax : 04 93 65 53 54

Services techniques
 04 93 65 12 21
 techniques@biot.fr

Urbanisme
 04 93 65 12 21
 urbanisme@biot.fr

■ **PÔLE ÉDUCATION, SPORTS ET TEMPS PÉRISCOLAIRE**
 04 92 91 52 10
 du lundi au vendredi
 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
 pole-education@biot.fr

Inscriptions scolaires
 04 92 91 52 17

Service des Sports
 04 92 91 52 11
 sports@biot.fr

Régie des cantines
 04 92 91 52 12
 04 92 91 52 13

CLSH Olivari
 04 92 38 07 60
 Fax : 04 92 38 17 19

■ **ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES**
Ecole Olivari
Maternelle : 04 92 38 17 16
Primaire : 04 92 38 17 17

École Saint Roch
Maternelle : 04 93 65 05 88
Primaire : 04 93 65 05 82

École Moulin Neuf
Maternelle : 04 93 65 53 24
Primaire : 04 93 65 53 23

École Langevin
 04 93 65 12 81

Collège de l'Eganaude
 04 97 23 42 20

Collège Niki de Saint Phalle
 04 92 91 51 30

Centre International de Valbonne
 04 92 96 52 00

Lycée de Valbonne Sophia Antipolis
 04 97 97 33 00

■ **SAPEURS POMPIERS 18 URGENCES**
 Incendie, Accident 04 93 65 17 18
 Fax : 04 93 65 02 24

■ **URGENCES MÉDICALES 15**

■ **LA POSTE**
 04 93 65 11 49

AGENDA



- Jeudi 6 mars Thé dansant pour les seniors, à 14h, CCAS
- Vendredi 7 mars Printemps des Poètes, Café poésie, Biot village, à 18h30
Cinéma à l'Espace des Arts et de la Culture, Le renard et l'enfant, à 20h30
Printemps des Poètes, Spectacle poétique adulte à 20h30, salle des mariages
- Samedi 8 mars Atelier d'écriture, Bibliothèque G. Sand, à 15h
- Mardi 11 mars Atelier d'illustration, Bibliothèque G. Sand, 19h30
- Mercredi 12 mars Printemps des Poètes, Atelier d'arts plastiques pour les enfants, Bibliothèque St Exupéry, 10h/12h - 14h/16h
- Samedi 15 mars Carnaval des écoles, «La Préhistoire», Biot village, à 14h
Vente artisanat ethnique Inde et Afrique, à la Verrerie du Vieux Moulin, de 10h à 18h
- Mercredi 19 mars Réception à l'Espace des Arts et de la Culture pour les élèves de piano qui seront distingués à Mouans-Sartoux, à 19h

BLOC-NOTES

- Tous les lundis De 14h à 17h, permanence du conciliateur, en mairie sur RDV.
- Tous les mardis De 8h à 13h, marché hebdomadaire, Biot Village.
- Tous les mercredis De 13h30 à 15h30 : permanence des adjoints au maire, en mairie.
De 13h30 à 16h : permanence de la sécurité sociale, en mairie.
- Tous les jeudis À 15h, visite commentée gratuite du village, par l'Office de Tourisme.
Permanence de l'ADIL 06 (Agence départementale pour l'Information sur le Logement des Alpes-Maritimes), au pôle Action Sociale, de 13h30 à 16h.
- Jusqu'au 7 septembre Exposition Peynet à l'Office de Tourisme.
- Du 3 au 7 mars Inscriptions en première année de maternelle des enfants nés en 2005 de 9h à 12h, Pôle Education.



- Jeudi 20 mars Sortie libre avec l'équipe du CCAS :
Le Village des tortues, à Gonfaron
- Vendredi 21 mars Cinéma à l'Espace des Arts et de la Culture,
Astérix aux Jeux Olympiques, à 20h30
- Mardi 25 mars Atelier d'illustration, Bibliothèque G. Sand, 19h30
- le 28 et 29 mars Théâtre à l'Espace des Arts et de la Culture,
«La valse du hasard», à 20h30
- Dimanche 30 mars 10° Critérium Randonnée Pédestre,
place des Arcades
- Mardi 1^{er} avril Permanence du commissaire enquêteur, enquête
publique «désaffectation chemin Métral»,
salle des associations, de 9h à 12h
- Jeudi 03 avril CCAS, Thé dansant offert aux seniors biotois,
dès 14h
- Mercredi 9 et 16 avril Permanence du commissaire enquêteur, enquête
publique «désaffectation chemin Métral»,
salle des associations, de 14h à 17h

- Du 3 au 15 mars Printemps des Poètes avec les bibliothèques municipales.
- Du 10 au 14 mars Inscriptions en première année de maternelle des enfants nés en
2005 de 14h à 17h, Pôle Education.
- Du lundi 10 mars au vendredi 14 mars Inscriptions au centre de loisirs enfants et au centre de loisirs
adolescents, de 17h à 19h, salle des Associations.
- Du 31 mars au 3 avril Bourse aux vêtements, de l'APE du Moulin Neuf, stade P. Bel.
- Du 1^{er} au 16 avril Enquête publique «désaffectation chemin Métral».
- Jusqu'au 20 avril Exposition «Si fontaines m'étaient contées...».
Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises.
- Jusqu'au 31 mai Exposition photos «Art numérique by Venice», Espace Multimédia.

BIOT

10^e Printemps des Poètes

3 - 15 mars 08

Éloge de l'autre

"je" est un autre



ALPES
MARITIMES
CONSEIL GÉNÉRAL

Renseignements / Réservations :
Bibliothèque G.Sand : 04 93 65 57 99
Bibliothèque St.Exupery : 04 93 65 24 54
bibliotheques@biot.fr

